

RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES


Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 02418
Numéro SIREN : 325 486 454
Nom ou dénomination : HGH SYSTEMES INFRAROUGES

Ce dépôt a été enregistré le 17/09/2021 sous le numéro de dépôt 20506

H.G.H. – SYSTEMES INFRAROUGES
Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 €
Siège social : 10, rue Maryse Bastié
91430 IGNY
325 486 454 RCS EVRY

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 17 SEP. 2021 Numéro: 20506

ARTICLE L 232-23 DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2020

(exercice ouvert le 1^{er} janvier 2020 et clos le 31 décembre 2020)

Proposition d'affectation du résultat bénéficiaire s'élevant à 2.831.308,38 €

- l'intégralité du résultat bénéficiaire de l'exercice ouvert 1^{er} janvier 2020
et clos le 31 décembre 2020, soit 2.831.308,38 €
au compte « Autres Réserves », créateur de 7.108.347,62 €, ainsi porté à 9.939.656,00 €.

Résolution d'affectation votée lors des décisions de l'associée unique en date du 23 juillet 2021

L'associée unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à 2.831.308,38 €, pour sa totalité au compte « Autres Réserves », créateur de 7.108.347,62 €, ainsi porté à 9.939.656,00 €.

Conformément à la loi, il est rappelé les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices :

- Exercice 2017 : 76,04 € par action, soit un dividende global de 3.802.000 €.
- Exercice 2018 : 30 € par action, soit un dividende global de 1.500.000 €.
- Exercice 2019 : 12 € par action, soit un dividende global de 600.000 €.

Cette décision

Fait à Igny
le 23 juillet 2021



LA PRESIDENTE ET ASSOCIEE UNIQUE : Société STEROPES
Elle même représentée son Président, Monsieur Vincent LEBOUCHER

1- BILAN ACTIF

N° 2050

2021

Désignation de l'entreprise : SASU HGH		Durée ex. en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise :		Durée de l'ex. précédent* 15			
10 RUE MARYSE BASTIE		91430 IGNY			
Numéro SIRET* 32548645400052		Néant <input type="checkbox"/>		Ex. précédent (N-1) clos le :	
		Exercice N, clos le : 31/12/2020			31/12/2019
		Brut 1	Amort., provis* 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
I	Frais d'établissement *	AB			
A N	Frais de développement*	CX			
C C	Concessions, brevets et droits similaires	AF	52 618	AG 47 741	4 877
T	Fonds commercial (1)	AH		AI	
I R	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
F P	Avances et ac. sur immob. incorp.	AL		AM	
	Terrains	AN		AO	
I C	Constructions	AP		AQ	
M	Installat* tech., matériel et outillage ind.	AR	198 370	AS 158 387	39 982
M R	Autres immobilisations corporelles	AT	1 060 923	AU 769 356	291 566
P	Immobilisations en cours	AV		AW	
B	Avances et acomptes	AX		AY	
I	Participations évaluées (mise en équ.)	CS		CT	
L F	Autres participations	CU		CV	
I I	Créances rattachées à des participat*	BB		BC	
S N	Autres titres immobilisés	BD	3 230	BE	3 230
E	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	70 756	BI	70 756
TOTAL (II)		BJ	1 385 897	BK 975 485	410 412
A S	Matières 1ères, approvisionnements	BL	1 280 288	BM	1 280 288
C T	En cours de production de biens	BN	2 341 337	BO	2 341 337
T	En cours de production de services	BP		BQ	
C	Produits intermédiaires et finis	BR	1 124 162	BS	1 124 162
C K	Marchandises	BT		BU	
I S	Avances et ac. versés sur cdes	BV		BW	
R C	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 264 018	BY 27 116	4 236 902
C R	Autres créances (3)	BZ	2 343 211	CA	2 343 211
U E	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
L D	VMP(dt act* propres) :	CD	1 012 500	CE	1 012 500
I	Disponibilités	CF	8 190 922	CG	8 190 922
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	195 696	CI	195 696
TOTAL (III)		CJ	20 752 133	CK 27 116	20 725 017
G	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
U	Primes de remboursement des obl. (V)	CM			
L	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	56 646		56 646
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	22 194 675	1A 1 002 601	21 192 074
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) part à - d'1 an des immob fin, nettes :	CP	(3) Part à + d'un an
Clausu de rés. de prop *		Immobilisations :	Stocks :		Créances
					27 116

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Certifié conforme


HGH Systèmes Infrarouges
 10, rue Maryse Bastié
 91430 IGNY - France

Edition libre de la liasse fiscale transmise

 Tél. : + 33 1 69 35 47 70
 SIRET : 325 486 454 00052

 Vincent LEBOUCHER
 Président
 HGH Systèmes Infrarouges

2- BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051

2021

Désignation de l'entreprise : SASU HGH		Néant		
		Exercice N	Exercice N-1	
Capitaux propres	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000 000)	DA	1 000 000	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100 000	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées*(3) (dt prov.fluctuation cours <input style="width: 50px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text" value="B1"/>)	DF		
	Autres réserves (dt achat oeuvres origin. art. vivants* <input style="width: 50px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text" value="EJ"/>)	DG	7 108 348	1 620 482
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 831 308	6 087 865
	Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées*	DK			
	TOTAL (I)	DL	11 039 656	8 808 348
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	258 490	144 400
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	258 490	144 400
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 600 512	414
	Emp.et dettes financières divers (dont emprunts particip <input style="width: 50px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text" value="EI"/>)	DV	5 163	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 735 423	455 502
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 414 493	1 021 960
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 214 556	1 331 134
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	9 501	
Autres dettes	EA	66 638	398 150	
Compt régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	847 474	787 100
	TOTAL (IV)	EC	9 893 760	3 994 260
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	169	3 916
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	21 192 074	12 950 923
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	9 893 760	3 994 259	
(5) Dt concours bancaires courants, et soldes créditeurs de bques et CCP	EH	512	414	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SASU HGH								Néant	
		Exercice N						Exercice N-1	
		France		Exportation et intrac.		Total			
	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue : - biens*	FD	1 739 297	FE	13 565 025	FF	15 304 322	20 891 313	
	- services*	FG	231 833	FH	333 737	FI	565 570	1 195 201	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 971 130	FK	13 898 762	FL	15 869 892	22 086 513	
Produits d'exploit.	Production stockée*					FM	1 230 220	1 156 823	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	20 054	103 395	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	36 941	3 814	
	Autres produits (1) (11)					FQ	32 623	23 465	
		Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	17 189 730	23 374 009
Charges d'exploit.	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de mat. 1ères et autres approvisionnements (dts de douane inclus)*					FU	5 535 989	5 292 490	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	179 404	644 659	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 520 113	3 176 851	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	231 356	296 084	
	Salaires et traitements*					FY	3 520 817	3 950 029	
	Charges sociales (10)					FZ	1 499 968	1 576 349	
	- Sur immobilisations : - dotations aux amortissements*					GA	83 398	110 807	
	Dotations - dotations aux provisions					GB			
	d'exploitation : - Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	14 350		
	- Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	74 285	22 948	
	Autres charges (12)					GE	146 230	13 418	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	13 805 910	15 083 635	
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 383 821	8 290 375	
opérations	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
en commun	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
Produits financiers	Produits financiers de participations (5)					GJ	12 500	3 750	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 730	9 713	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	16 841	6 706	
	Différences positives de change					GN	11 228	11 780	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	44 299	31 948	
charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	56 646	16 841	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	28 163		
	Différences négatives de change					GS	2 737	8 852	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	87 546	25 693	
2- RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-43 246	6 256	
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 340 574	8 296 630	

(Renvois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU HGH		Néant		
		Exercice N	Exercice N - 1	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	31 914	451
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB		
	Reprise sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	31 914	451
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	8 692	2 978
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	15 233	172
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	23 925	3 150
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		HI	7 989	-2 698
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	517 255	2 206 067
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	17 265 944	23 406 409
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	14 434 635	17 318 544
5- BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	2 831 308	6 087 865
R E N V O I S	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont - produits de locations immobilières	HY		
	- prod. d'exploit. afférents à des ex. antérieurs (à détailler au 8)	IG		
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier*	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'expl. afférentes à des ex. antérieurs (à détailler au (8))	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6 ter) Dont amort. exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transfert de charges	A1	1 941	3 814
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) Dont montant des cot. sociales obliga, hors CSG-CRDS A5	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dt primes cot.comp.pers.: facult. A6 Obl. A9 Dont cotisations facultatives Madelin (part déductible) A7 Dont cot. facult. aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) Détails des produits et charges exceptionnels (SI le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges except.	Produits except		
PENALITES, AMENDES et MAJORATIONS	41			
PENALITES SUR MARCHÉ	8 651	31 914		
VAL.NET.COMPT.ELEM.CEDES	15 233			
(8) Détail des produits et charges des exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE

- . Règles et méthodes comptables
- . Autres éléments significatifs
- . Notes sur le Bilan Actif
- . Notes sur le Bilan Passif
- . Notes sur le Compte de Résultat
- . Engagements financiers et autres informations
- . Autres tableaux sur le Bilan et le Compte de Résultat :
 - Ecart de conversion

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2020 Durée : 12 mois

Total du bilan avant répartition : 21 192 074,23 Euros

Résultat : bénéfice de 2 831 308,38 Euros

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1 REGLES ET METHODES COMPTABLE

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée d'usage, en application de la mesure de simplification pour les PME.
- Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).
- Créances : elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
- Participations et autres titres immobilisés : la valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
- Provisions réglementées : une provision pour risque est pratiquée lorsque les faits sont motivés. L'évaluation des litiges est de l'appréciation de la direction.
- Opérations en devises : les charges et le produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises, est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risque, suivant les modalités réglementaires.

2 AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Par décision de l'associé unique, la date de clôture de la société HGH pour l'exercice précédent a été fixé le 31/12/2019, portant l'exercice à 15 mois du 1^{er} octobre 2018 au 31 décembre 2019.

Depuis le 1er octobre 2018, la SASU HGH était intégrée fiscalement dans le périmètre de la SAS Stéropès.

HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES

Information relative aux honoraires du commissaire aux comptes (article R. 123-198 du code de commerce):

- montant facturé au titre du contrôle légal: 5 400 € HT
- montant facturé au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes : néant

IMPACT DU COVID SUR LES COMPTES

Les états financiers d' HGH ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

L'activité de la société et de ses filiales a commencé à être affectée par le COVID-19 au 1er Trimestre 2020.

Toutefois, il n'y a pas eu d'arrêt significatif de l'activité, ni de rupture des chaînes d'approvisionnement . HGH a mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- mise en place d'un programme de réduction des coûts afin de sécuriser les résultats et la trésorerie
- recours à l'activité partielle pour une partie du personnel
- obtention de trois prêts garantis par l'Etat pour un montant global de 7 600 000 euros.

A la date d'arrêté de ces comptes, la direction d' HGH n'a pas connaissance d'éléments significatifs qui remettent en cause la poursuite de l'exploitation.

3 NOTES SUR LE BILAN ACTIF**OPTIONS RETENUES DANS LE CADRE DU REGLEMENT CRC 2004-06**

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles titres immobilisés et des titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Coûts d'emprunts activables montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice.....		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation montant comptabilisé en charges pour l'exercice.....		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	48 330	4 288		52 618
Terrains.....				
Constructions.....				
Install. tech. mat. et out. industriels.....	178 230	20139,4		198 370
Autres immobilisations corporelles.....	931 320	167 788	38 186	1 060 923
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes.....				
Immobilisations financières	53 059	25 127	4 200	73 986
Total	1 210 939	217 343	42 386	1 385 897

--

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	42 813	4 929		47 742
Terrains.....				
Constructions.....				
Install. tech. mat. et out. industriels.....	136 378	22 009		158 387
Autres immobilisations corporelles.....	735 849	56 460	22 953	769 356
Total	915 040	83 398	22 953	975 485

--

3 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite 1)**Dépréciations de l'actif immobilisé**

Immobilisations incorporelles

Terrains.....

Constructions.....

Install. tech. mat. et out. industriels.....

Autres immobilisations corporelles.....

Immobilisations en cours

Avances et acomptes.....

Immobilisations financières

A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture

Total

--	--	--	--

--

Frais d'établissement :

Néant

Frais de constitution

Frais de premier établissement

Frais d'augmentation de capital

Valeur nette	Taux amort.

--

Frais de recherche :

Néant

Salaires et charges

Matière

Sous-traitance

Valeur nette	Taux amort.

--

Fonds commercial :

Néant

Eléments achetés

Eléments réévalués

Eléments reçus en apports

Valeur nette	Taux amort.

--

3 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite 2)

Composants identifiés en application du règlement CRC 2002-10

	Valeurs brutes	Amortis. et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions.....			
Installations techniques, matériels et outillages industriels.....			
Autres immobilisations corporelles.....			

Amortissements

Les plans d'amortissements des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME

Immobilisations décomposées :

Structure :

amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants :

Amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	mode	durée	structures		composants	
	mode	durée	mode	durée	mode	durée
Immobilisation incorporelles.....	Linéaire	12 mois				
Terrains.....						
Constructions.....						
Install. tech. mat. et out. ind.....	Linéaire	5 ans, 10 ans				
Autres immobilisations corpor.....	Linéaire	4, 5 et 10 ans				

3 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite 3)**AUTRES POSTES DE L'ACTIF****STOCKS**

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour les raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte de coût de la sous-activité

Valeurs brutes

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Matières prem., approvisionnements.....	1 459 692		179 404	1 280 288
En cours de production de biens.....	826 125	1 515 212		2 341 337
En cours de production de services.....				
Produits intermédiaires et finis.....	1 409 154		284 992	1 124 162
Marchandises.....				
Total	3 694 971	1 515 212	464 396	4 745 787

Dépréciations des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Matières prem., approvisionnements.....				
En cours de production de biens.....				
En cours de production de services.....				
Produits intermédiaires et finis.....				
Marchandises.....				
Total				

3 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite 4)**CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION****Créances représentées par des effets de commerce :**

Néant

Clients

Autres créances

Etat des créances :

6 873 680

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé	70 756		70 756
Actif circulant et charg. constatées d'av.	6 802 924	6 775 808	27 116

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan :

189 742

Créances rattachées à des participations

Immobilisations financières

Clients et comptes rattachés

Autres créances

Disponibilités

83 893

105 764

85

Charges constatées d'avance:

195 696

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

Dépréciations des créances et autres postes d'actif

Créances.....

Autres.....

Total

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances.....	47 766	14 350	35 000	27 116
Autres.....				
Total	47 766	14 350	35 000	27 116

4 NOTES SUR LE BILAN PASSIF**Capital social (actions ou parts) :** 1 000 000

	Nombre	Val. nominale
Titres en début d'exercice	50 000	20,00
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	50 000	20,00

Parts bénéficiaires émises par l'entreprise :

Nombre Néant
 Valeur

Provisions : 258 490

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques.....				
Provisions pour charges	144 400	130 931	16 841	258 490
Total	144 400	130 931	16 841	258 490

Etats des dettes : 8 158 337

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	4 600 512	4 600 512		
Dettes fournisseurs diverses	5 163	5 163		
Fournisseurs	1 414 493	1 414 493		
Dettes fiscales et sociales	1 214 556	1 214 556		
Dettes sur immobilisations	9 501	9 501		
Autres dettes	66 638	66 638		
Produits constatés d'avance	847 474	847 474		
Total	8 158 337	8 158 337		

4 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Dettes représentées par des effets de commerce :

Dettes financières

Fournisseurs

Autres dettes

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit.....	512
Emprunts et dettes financières diverses	5 163
Fournisseurs	580 268
Dettes fiscales et sociales	976 876
Autres dettes	64 248

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise.

5 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices : 517 255

	Résultat avant	Impôt	Résultat après
Résultat courant (comptable)	3 340 574	515 007	2 825 567
Résultat exceptionnel (comptable) ...	7 989	2 248	5 741
Total	3 348 563	517 255	2 831 308

Résultat courant 3 340 574
 Réintégrations fiscales 81 872
 Déductions fiscales 81 180

Résultat courant avant impôt (fiscal) 3 341 266

Résultat exceptionnel 7 989
 Pénalités et amendes 41
 Reprise de Provision non déductible 0

Résultat exceptionnel avant impôt (fiscal) 8 030

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires :

Résultat de l'exercice 2 831 308
 Impôt sur les bénéfices 517 255

Résultat avant impôts 3 348 563
 Variation provisions réglementées ... 0

Résultat avant impôts hors
 évaluation fiscales dérogatoires 3 348 563

5 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)**Accroissements et allègements de la dette future d'impôts :**

Accroissements :

Provisions réglementées

Subventions à réintégrer au résultat

--

Allègements :

Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation

56 645

Total des déficits exploit. Reportables

Total des amortissements différés

Total des moins values à long terme

Allègements sur les provisions, les écarts de conversion passif et les écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM, pertes de change, litiges sur impôts.
L'allègement de la dette future d'impôts est évalué à 15 861€.

Rémunération des dirigeants :

Rémunération allouées aux membres des organes de direction

Somme non mentionnée car elle ferait état des salaires individualisés

Ventilation de l'effectif moyen :

73

	Effectif moyen Salarié	Effectif mis à disposition	Effectif Total	%
Ingénieurs et cadres	50		50	68,49%
Agents de maîtrise et techniciens	7		7	9,59%
Employés	6		6	8,22%
Ouvriers	10		10	13,70%
Total	73		73	100,00%

--

6 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers donnés

	Dirigeants	Filiales	Entreprises liées
Effets escomptés non échus			
Avals et cautions			
Crédit bail mobilier			
Crédit bail immobilier			
Autres engagements			

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

Engagements

Exercice en cours		Exercice précédent	
Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.

Régimes à prestations définies

Régimes additifs en droits.....				
Régimes chapeaux.....				

Indemnités de fin de carrière.....				
------------------------------------	--	--	--	--

La direction de la SA HGH a décidé de ne pas constituer de provision concernant les engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. En effet, eu égard à la pyramide des ages, ces engagements ne représentent pas un caractère significatif.

ECARTS DE CONVERSION

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	Ecarts de conversion (a)	Différences compensée par couverture de change (b)	Provision pour pertes de change (a) - (b)	Provision pour pertes de change
ECART DE CONVERSION-ACTIF (pertes latentes)				
Sur immobilisations non financières				
Sur immobilisations financières				
Sur créances non financières				
Sur dettes financières				
Sur dettes non financières	56 645		56 645	
ECART DE CONVERSION-PASSIF (profits latents)				
Sur immobilisations non financières				
Sur immobilisations financières				
Sur créances non financières	169			
Sur dettes financières				
Sur dettes non financières				

CECOMEX

Société de commissariat aux comptes
Téléphone : 01.49.60.58.20

H.G.H. SYSTEMES INFRAROUGES

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000.000 euros

Siège social :
10, rue Maryse Bastié
91.430 IGNY

<p>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020</p>

Sarl au capital de 7.622,45 euros
Société inscrite à la Compagnie Régionale de Paris
12, rue Montauban 75015 Paris
Rcs Paris B 429 096 449 Ape 741C

A l'assemblée générale,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS HGH-SYSTEMES INFRAROUGES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables retenues par votre société pour l'établissement des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

- dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe et le rapport de gestion du président.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport du président.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 juin 2021

Le commissaire aux comptes

Pour CECOMEX

Thierry GUERARD

